

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de GLANDAGE

se réunira, en séance ordinaire le 03 décembre 2018, à 19 heures 00.

Objet de la réunion

- Signature du procès-verbal des délibérations en date du 16 octobre 2018,
- Décisions Modificatives n° 3 et 4 - Service Eau et Assainissement afin de régulariser une opération d'amortissement "raccordement électrique SDED" de 357.08 €,
- Fixation des durées d'amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles conformément à l'instruction budgétaire et comptable M14 (budget général) et M49 Abrégé (Budget Annexe Eau et Assainissement),
- Demande d'une participation financière de 33 euros par enfant scolarisé par le RPI CHATILLON-MENGLON,
- Demande de participation financière par un enfant scolarisé au collège du Diois pour voyage d'étude en Angleterre,
- Demande de dégrèvement partielle du forfait collecte eau usée sur facture eau et assainissement 2018 d'une administrée,
- Fixation du tarif eau, assainissement et informations sur le prix de la redevance pollution et de la redevance modernisation des réseaux, pour l'année 2019,
- Demande de fermeture de branchement eau par un administré,
- Diagnostic Foncier et pastoral proposé par l'ADEM,
- Construction école à GLANDAGE,
- Divers,
- Questions diverses.

Fait à GLANDAGE, le 26 novembre 2018

Po/ Le Maire

